



Service de l'accès et de la protection de l'information

600, rue Fullum, UO 3210
Montréal (Québec) H2K 3L6

Notre référence : 2508 644

Le 18 septembre 2025

OBJET : Votre demande en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (c. A-2.1)

Monsieur,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 19 août 2025, visant à obtenir, par année, le nombre de policiers ayant quitté notre service de police avant l'âge de la retraite depuis le 1^{er} janvier 2020.

Conformément à la *Loi sur l'accès*, nous vous transmettons ci-joint les renseignements que nos systèmes d'information nous permettent d'extraire, soit le nombre de départs de policiers par tranche d'âge.

Si vous avez besoin d'assistance pour comprendre la présente décision, nous vous invitons à contacter la soussignée en écrivant à l'adresse du Service de l'accès et de la protection de l'information : accesdocuments@surete.qc.ca

Vous trouverez, ci-joint, l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Julie Renaud
Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels



NOMBRE DE DÉPARTS POLICIERS À LA SÛRETÉ DU QUÉBEC PAR TRANCHE D'ÂGE

Année civile		Tranche d'âge			Total général
Motif de départ	Moins de 60 ans	60 à 64 ans	65 ans et plus		
2020	205	23	1	229	
Retraite	165	23	1	189	
Autres motifs	40	0	0	40	
2021	238	15	2	255	
Retraite	208	15	2	225	
Autres motifs	30	0	0	30	
2022	244	25	2	271	
Retraite	212	23	2	237	
Autres motifs	32	2	0	34	
2023	199	14	0	213	
Retraite	159	14	0	173	
Autres motifs	40	0	0	40	
2024	170	15	2	187	
Retraite	128	14	1	143	
Autres motifs	42	1	1	44	
2025	149	17	1	167	
Retraite	134	17	1	152	
Autres motifs	15	0	0	15	
Total général	1 205	109	8	1 322	

Source: Direction des ressources humaines, Sûreté du Québec

Mise à jour: Septembre 2025

* Veuillez noter que les données pour l'année 2025 couvrent uniquement la période du 2025-01-01 au 2025-08-31